

## Certificats d'économies d'énergie

Opération n° BAT-TH-36

# Accumulateur d'eau chaude à condensation

## 1. Secteur d'application

Bâtiments tertiaires existants d'une surface totale chauffée inférieure à 10 000 m².

#### 2. Dénomination

Mise en place d'un accumulateur d'eau chaude à condensation.

#### 3. Conditions pour la délivrance de certificats

Mise en place réalisée par un professionnel.

# <u>4. Durée de vie conventionnelle</u> 21 ans

#### 5. Montant de certificats en kWh cumac

Montant kWh cumac /m²		Surface totale chauffée
100	x	en m²

Secteur d'activité	Facteur d'occupation
Bureaux	0,4
Enseignement	0,7
Santé	2,3
Commerces	0,6
Cafés, hôtels, restaurants	3,1
Autres	0,4

X